

Image not found or type unknown



Erreur sur un bon de commande

Par **meye13_old**, le **18/11/2007 à 10:38**

Bonjour,

J'ai passé commande d'un véhicule il y a deux jours.

Après examen du bon de commande, je constate que le vendeur a mentionné deux fois le coût de la mise à disposition du véhicule.

Une première fois dans le descriptif du véhicule (avec les options), le montant est indiqué en chiffre et une deuxième fois, en bas du bon de commande sous forme d'une phrase "mise à disposition (sans montant) et carte grise en sus.

Renseignement pris auprès du vendeur, il reconnaît l'erreur et m'a dit qu'elle l'erreur serait rectifiée sur la facture, au moment de la livraison et bien sûr du règlement de la facture. Surcoût de 350,00 €.

Le bon de commande ne fait-il pas foi dans ce cas et le vendeur peut-il m'établir une facture différente du bon de commande ?

Quel est mon recours dans le cas du refus du vendeur de reconnaître son erreur ?

Merci de vos réponses.